

Grandfresnoy, présenté par MM. l'abbé Martin et de Marsy, sont admis comme membres titulaires.

M. le président communique, avec une lettre de M. Paul Sédille, architecte, la maquette de l'écusson aux armes de Compiègne, exécuté en mosaïque et placé dans la basilique de Domremy. Il fait remarquer que cet écusson n'est pas conforme au modèle traditionnel, que le lion, au lieu d'avoir six fleurs de lis, est couvert d'un semis de fleurs de lis, qui sont de plus en beaucoup trop grand nombre, que l'on n'a pas armé de gueules les griffes de ce lion et exprime le désir que des corrections soient apportées à la maquette qui semble avoir été exécutée avec trop de précipitation par l'architecte. Deux vues de la basilique, extérieur et intérieur, sont jointes à cette maquette.

M. le président entretient ensuite la Société du projet de monument à la défense de Compiègne en 1814 et au major Otelin ; il rappelle que le projet présenté par M. Stra et qui a été publié en supplément dans la *Gazette de l'Oise* n'est qu'un projet provisoire qui n'a pas encore reçu l'approbation de la Société et a été seulement établi en vue de permettre au Conseil municipal de juger de l'effet que pourrait présenter le monument.

Il ajoute que M. Etienne Leroux, auteur de la statue de Jeanne d'Arc, a bien voulu s'occuper de cette question et a exécuté diverses maquettes que les membres de la Société pourront examiner à l'issue de la séance.

M. de Marsy, appelé à donner lecture du compte rendu de la dernière excursion, dit que son compte rendu ayant été publié par la plupart des journaux de Compiègne, cette lecture lui semble inutile et qu'il ne l'avait fait figurer à l'ordre du jour que dans le but d'obtenir les observations de ses confrères.

M. l'abbé Morel fait remarquer que les vitraux de Chevières ont été attribués à tort à